

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET PAR COURRIEL

Le 29 juin 2022

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017 Étape D – Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable – DÉPÔT DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS NO.9 DU ROÉÉ À ÉNERGIR**  
n/d : 1001-106-D

---

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la décision procédurale [D-2022-067](#) rendue par la Régie le 30 mai dernier, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose sa Demande de renseignements no.9 à Énergir, dans le dossier mentionné en rubrique.

Veuillez accepter, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz  
p.j. DDR no.9 du ROÉÉ à Énergir

cc: (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse, Me Philip Thibodeau Énergir  
Dossiers réglementaires, Énergir  
Jean-Pierre Finet et Bertrand Schepper, analystes  
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice